



Laruntz Laruns

N° 6-DECEMBRE 2011

Cher concitoyens, chers amis,

La fin de l'année 2011 est marquée par un contexte de réformes institutionnelles et fiscales qui ne sont pas aisées à déchiffrer. A la réorganisation des intercommunalités et au chamboulement des compétences des différentes collectivités se rajoutent toutes les incertitudes liées aux dotations de l'Etat et à la crise financière. C'est pourquoi les élus et les services de la Commune travaillent sans relâche au quotidien pour défendre les intérêts des habitants de Laruns et de son territoire, et garantir un niveau de service public de qualité.

Si l'échelle de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau n'est, à ce jour, pas menacée, c'est l'avenir de notre compétence communale de gestion de l'eau potable et de l'assainissement des eaux usées qui est incertaine. Or, la gestion communale actuelle, au plus proche des habitants, en cohérence avec l'urbanisme et les travaux de voirie, répond totalement aux enjeux contemporains par son fonctionnement et ses résultats. Les prochains travaux de sécurisation des réseaux et des sources vont d'ailleurs contribuer à accentuer cette qualité de service. L'eau est au cœur des préoccupations de la Commune de Laruns et nous souhaitons qu'elle le reste. Nous nous battons pour la préserver.

Cette fin d'année restera également marquée par une belle réussite, à savoir l'attribution de la Marianne d'Or 2011 du Développement Durable à la Commune pour son projet de réhabilitation de la cabane pastorale d'Aule, dont les travaux débiteront au printemps 2012. Ce projet permet de démontrer que l'on peut créer de la valeur ajoutée économique (création d'un atelier fromager en estive) sur un territoire tout en préservant son environnement (intégration paysagère, préservation de l'eau, économies d'énergie, gestion de l'herbe) et en améliorant le bien-être du berger. Cette philosophie de travail en faveur du développement durable du territoire, aujourd'hui récompensée, n'a d'ailleurs pas besoin de cadre réglementaire et de contraintes pour exister et s'affirmer, nous en reparlerons prochainement...

L'année 2011 marque enfin l'achèvement d'une phase de travaux vitaux de sécurisation et de développement de notre station d'Artouste ainsi qu'entre autres nombreux travaux, l'opération de requalification de l'Entrée Sud du bourg. Cette fin d'année voit également le lancement de travaux importants sur le bourg (requalification de notre entrée Nord, chantier de notre médiathèque, réhabilitation de notre complexe sportif...) et sur Artouste (plantations, requalification du parking principal...), dans le droit fil de notre ambition d'améliorer sans cesse la qualité de notre cadre de vie et de créer les conditions d'un développement harmonieux et pourvoyeur d'emplois de nos activités.

Le Conseil municipal, l'ensemble des services et moi-même nous rejoignons pour vous souhaiter de très agréables fêtes ainsi qu'une excellente année 2012.

R. CASADEBAIG, Maire de Laruns

SOMMAIRE

Cadre de vie	
& vie municipale	p. 2 à 6
CCAS	p. 7
Où en est-on ?	p. 8-9
Pastoralisme-Forêt.....	p. 10-11
Vie culturelle/associative .	p. 12-13
Vie touristique	p. 14-15-16

Directeur de publication : R. Casadebaig
Comité de rédaction : Rédaction collective
Conception-Infographie : CND
Dépôt légal : Décembre 2011
Impression : Impressions Services - Serres-Castet

BONNES
FÊTES
2012

BONNES
FÊTES
2012

ZOOM SUR... LA GESTION COMMUNALE DE L'EAU

Depuis la Révolution française, l'eau est reconnue comme patrimoine commun de la Nation.

A Laruns, la Commune gère l'or bleu en bien commun depuis fort longtemps. Il faut rappeler qu'à travers l'hydroélectricité, le thermalisme, les sports de glisse et d'eau vive, l'économie de notre territoire est principalement basée sur la valorisation de l'eau.

Dans un contexte de chamboulement des compétences des collectivités et face au risque de voir la régie d'eau municipale mutualisée, voire englobée dans une gestion extra communale éloignée des enjeux locaux, la Commune a pris en juin dernier une **délibération s'opposant fermement à tout transfert de cette compétence.**

Gérées par les services techniques de la Commune, la distribution d'eau potable et l'assainissement des eaux usées sont des charges importantes. La Commune a engagé depuis quelques années un **plan de reconquête** de ce patrimoine en engageant de lourds travaux qui permettront de délivrer un service public de l'eau de qualité. Ces travaux, devant réglementairement être financés par le prix de l'eau, ont conduit cette année la municipalité à augmenter légèrement le forfait communal.

DES SONDES D'ALERTE POUR LA PRÉVENTION DES INONDATIONS

Le bourg de Laruns est fortement concerné par le risque d'inondations de l'Arriusé.

En plus du Plan Communal de Sauvegarde en cours d'élaboration, la commune a souhaité renforcer son système d'alerte pour prévenir le plus en amont possible tout risque d'inondation. Deux sondes ont ainsi été installées en amont du village. Ces sondes mesurent en permanence le niveau de l'eau et renvoient l'information sur un ordinateur central qui, lorsqu'une cote d'alerte est atteinte, envoie immédiatement un message (SMS) sur une liste de personnes concernées par le risque et chargées des plans d'alerte.

Ce procédé novateur va être encore amélioré dans les prochains mois, puisqu'un couplage avec des informations telles que les alertes MétéoFrance ou la pluviométrie sur le bassin versant de l'Arriusé est à l'étude, pour toujours plus de sécurité.

Afin de prévenir le risque d'embâcles, un plan d'entretien des cours d'eau en amont du bourg va également être lancé par la Communauté de communes de la vallée d'Ossau (CCVO), à qui la compétence de protection contre les crues a été transférée en 2009.

LA DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE



Source :le Passeur

en service, Laruns est sans nul doute une des communes de France disposant du plus grand nombre de captages.

L'eau est globalement abondante sur le territoire et sa qualité, au vu des différents bilans annuels, est très satisfaisante.



Source :Goust

Avec 16 captages d'eau potable sur son territoire (en source, en rivière, par forage et même dans les galeries et barrages de la SHEM) et 13 réservoirs de stockage

Toutefois, certains événements pluvieux alliés à un temps de réponse rapide entre le milieu et le consommateur, constituent une fragilité

que les lourds travaux de réalisation des périmètres de protection des sources et de sécurisation de certains réseaux vont largement contribuer à réduire.

Plusieurs captages sont ainsi équipés d'un filtre à UV qui élimine en général toute contamination bactérienne de l'eau. Aucun problème de contamination en nitrates ou en produit phytosanitaire n'a à ce jour été recensé sur la commune. Preuve en est de la modernisation de notre régie, le niveau d'eau du plus gros captage d'eau potable desservant le bourg (source de l'Arriussé-Médevielle) est aujourd'hui suivi par ordinateur.

La Commune a également le devoir d'être exemplaire dans les économies d'eau, et elle s'inscrit déjà dans un plan d'économie dans les espaces publics. Afin de réduire les consommations, la Commune a également engagé le renouvellement des 28,1 km de réseaux, parfois datant de leur construction. Entre 2011 et 2012, ce sont 1,6 km de réseaux qui vont être réhabilités. Ces opérations sont réalisées en même temps que la modernisation de notre voirie, et font l'objet d'un plan pluriannuel.



Source :Goust



Source :Lescanat



Source :Salies

L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Pour traiter ses eaux usées, la Commune dispose de 4 stations d'épuration et de 17,2 km de réseau qui permettent aujourd'hui de rejeter dans le milieu une eau dont les résultats prouvent sa bonne qualité au regard des normes actuelles.

Toutefois, le durcissement à venir de ces normes fait réfléchir à leur modernisation. Il ne faut également pas perdre de vue que le Gave d'Ossau est une des sources d'approvisionnement en eau potable de l'agglomération paloise, et que la Commune de Laruns se fait un devoir de rejeter des eaux usées de la meilleure qualité possible.

De l'approvisionnement en eau potable à l'assainissement en eaux usées, la régie des eaux municipale de Laruns contribue à délivrer aux consommateurs un service public de l'eau de qualité, et sa modernisation continue nous permet d'être à la pointe des enjeux contemporains concernant cette ressource commune.



Filtre, source Arriussé

MAIRIE : Bienvenue à...

SANDRINE JOANNEZ : technicienne paysagiste de formation, elle a rejoint depuis le 17 octobre le pôle espaces verts des services techniques de la commune.

YOLANDE SANCHOU : a renforcé le 1er novembre dernier le service Bâtiments-Ecoles dans toutes les missions d'entretien et d'accueil des bâtiments publics, installations sportives et écoles.

Elle remplace Laëtitia Arruebo, qui elle, a pris le poste de coordination des bâtiments-Ecoles, occupé jusqu'à par Françoise Feugas.

Du mouvement :

LAETITIA ARRUEBO : agent technique au service Bâtiments-Ecoles depuis 2001, est promue coordinatrice du service depuis le 1er novembre.

KARINE ARRUEBO : rédacteur principal au service Administratif a rejoint sa mission de suivi du budget, des marchés publics et des subventions de la commune après son congé parental.

Départs en retraite :

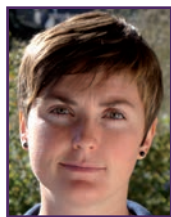
ANDRÉ BAYLOU : agent de maîtrise principal spécialisé en menuiserie et espaces verts, arrivé en janvier 1982 est parti à la retraite le 1^{er} septembre 2011.

FRANÇOISE FEUGAS : agent de maîtrise chargée du service bâtiments-écoles (entretien des bâtiments, accueil, assistantes maternelles) arrivée en mars 1992 est partie à la retraite le 1^{er} novembre 2011.

AGNÈS GOMEZ : rédacteur, en charge du suivi des marchés publics, des subventions, du budget, du suivi comptable, et des projets de développement. Arrivée en 2008, elle part à la retraite le 31 décembre 2011.

Départs :

JEAN-PIERRE CASASSUS-BECHAT : agent technique affecté au cinéma, en disponibilité depuis deux ans, il quitte la commune pour continuer le développement de son entreprise. Félicitations pour cet engagement personnel.



LE RECENSEMENT EN 2012

L'INSEE organise un nouveau recensement national entre le 19 janvier et le 18 février 2012. Les habitants de Laruns vont tous recevoir la visite d'un agent recenseur au cours de cette période. Muni d'une carte officielle, il vous remettra des questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Les données fournies sont entièrement confidentielles, protégées par la loi et l'agent est tenu au secret professionnel.

Attention, la participation à ce recensement national, reconnue d'intérêt général, est **OBLIGATOIRE**.

Le recensement permet de connaître la population résidant en France et différentes statistiques la concernant, afin de mieux adapter les différents services publics (écoles, hôpitaux), et de fournir aux entreprises et associations des informations sur leurs territoires d'action.

Merci donc de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs de la commune.

ÉVALUATION ANNUELLE DES AGENTS : DU NOUVEAU

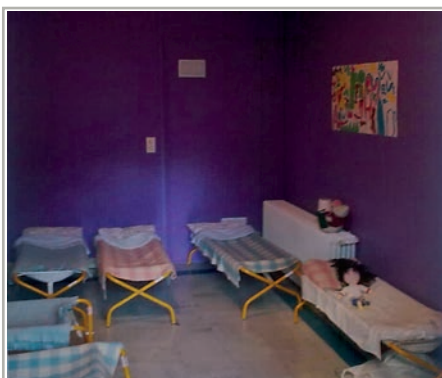
Les agents de la commune étaient jusqu'à présent évalués sur le principe de la notation. Cette méthode imparfaite ne permettait pas un véritable temps d'échange entre l'agent et la collectivité, pourtant essentiel afin de partager les besoins de chacun, et de réaliser un point annuel sur la réalisation des missions confiées.

Le préalable à ces entretiens, la définition des fiches de poste des agents, est d'ores et déjà en cours. Ces fiches de poste sont de véritables outils permettant notamment d'identifier les différentes missions effectuées, les besoins de formation ou de prévention en hygiène et sécurité en fonction de ces missions et les critères d'évaluation.

L'année 2011 sera donc la dernière année de notation des agents, et 2012 verra se mettre en place ces entretiens d'évaluation, dont l'expérience d'autres collectivités montre qu'elle convient à tous.

TRAVAUX EN RÉGIE

▪ Création d'un dortoir à l'école maternelle en remplacement des préfabriqués datant des années 60 !



▪ Près de 2400 h annuellement affectées à la mise en place des différentes manifestations de la commune : Hera deu Hromatge, Challenge des courses d'Ossau, transhumance, Tour de France et Tour du Piémont, illuminations de Noël, toutes les manifestations estivales...

▪ Réhabilitation du lavoir de Hourque/Horca : travaux de finition, réalisation de joints et pavage du sol en galets, permettant de préserver et d'améliorer l'aspect extérieur de cet élément fort du patrimoine communal.

www.laruns.fr

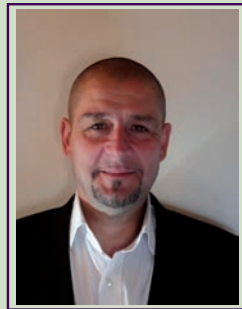
Notre commune de Laruns était déjà présente sur le web à travers son office de tourisme et quelques initiatives privées.

Toutefois, alors que ce début de XXI^{ème} siècle voit l'explosion des nouvelles technologies comme moyen de communication, la Commune manquait de site web institutionnel : c'est désormais chose faite ! Le site internet **www.laruns.fr**, qui verra le jour ce début d'année 2012, permettra de donner aux internautes, qu'ils soient larunsois ou non, des éléments de découverte du village (histoire, économie, cadre de vie...), de vie pratique (services municipaux, associations, installations sportives, animations culturelles, etc), ou encore des éléments d'information sur les projets de la commune.

Il permettra aussi et surtout de mettre en avant nos atouts et nos richesses pour donner aux internautes l'envie de visiter, voire de venir s'installer dans notre Commune.

Bienvenue aussi à :

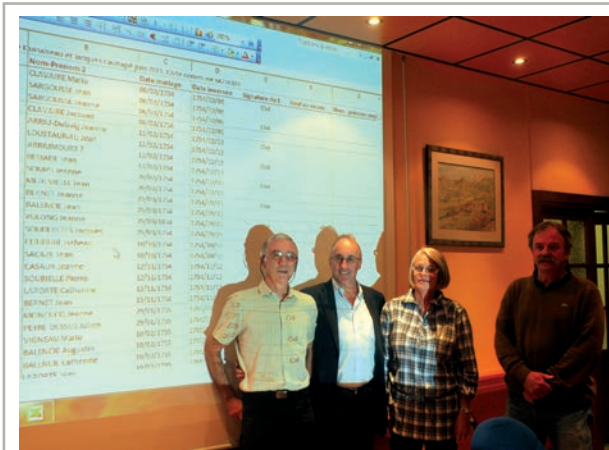
Jean-François Blachon, nouveau directeur de la station d'Artouste depuis début septembre.



Il arrive de la station des Karelis, en Savoie, où il assurait déjà la fonction de directeur.

Nul doute que ses compétences et son expérience permettront de continuer et d'améliorer toujours plus la gestion et le développement de notre station d'Artouste.

300 ANS D'ETAT CIVIL DE LARUNS,



M^{me} Duisabeau, M. Cauhapé en présence du maire et de son 1^{er} adjoint.

DES ARCHIVES À INTERNET

M^{me} Marie-Claude Duisabeau et M. Jacques Cauhapé, tous deux amoureux de Laruns et férus de l'histoire du village, ont réalisé un travail colossal de recherche et d'information de l'Etat civil de Laruns.

Ce sont en effet des mois de travail réunis dans un dossier qui permettra demain aux curieux de généalogie et passionnés d'histoire d'avoir accès aux actes de naissance, mariage et décès de leurs ancêtres ayant vécu à Laruns entre 1640 à 1935. Afin de faciliter la libre consultation de ces informations, celui-ci sera mis en ligne et directement accessible sur le futur site internet de la Commune.

TRAVAUX EN RÉGIE

En cours :

- Rénovation d'un cours de tennis.
- Rénovation de 3 appartements de la résidence *Arriussé*.
- Réfection totale des réseaux par l'entreprise Despagne.
- Remplacement des pavés de verre de l'établissement thermal.
- Sécurisation de réseaux électriques divers.

Imminent :

- Démolition de la Maison Figué, rue du Bourguet et aménagement d'un parking pour les riverains.
- Réhabilitation de la toiture du Gîte des Eaux-Chaudes.
- Remplacement des fenêtres de la Résidence *Arriussé*.

A venir :

- Reprise du chemin du *Hourcq/Horc* : captage d'eau, réalisation de cunettes en béton et reprise de la chaussée, très dégradée par les intempéries.
- Rénovation de l'abreuvoir de Souderette : reprise de l'alimentation.
- Entretien des pistes du *Bitet*, d'*Arriutòrt* et de *Cinq-Monts*.

TRAVAUX EN RÉGIE : à Artouste

- Réalisation d'ancrages pour faciliter le travail de damage des engins.
- Mise en place d'un bac déshuileur pour la protection de l'environnement du site.
- Différents travaux d'entretien sur la piste de la Sagette.



Les bénévoles et les salariés présentent la nouvelle enseigne de la crèche.

multilinguisme) et surtout le plaisir des parents et le sourire des enfants lorsqu'ils arrivent à la crèche.

Elus et services concernés ont également bien noté qu'après deux ans d'expérience, force est de constater que les listes d'attente s'allongent. Les modes de garde, que ce soit en crèche ou auprès d'assistantes maternelles font donc l'objet d'une réflexion globale au sein de la CCVO (compétence sociale) afin de répondre à ces besoins.

La crèche bilingue a enfin été inaugurée, le 22 octobre dernier, en présence des bénévoles, des employés, des élus et de nombreux parents.

La visite de chaque site (Laruns et Louvie-Juzon) a été ponctuée d'un apéritif, précédé des discours du Président de la CCVO, du maire de Laruns, du Président du Conseil général, du vice président du Conseil régional, du Directeur de la CAF, de la présidente de Pimponet ou encore du député.

Tous ont mis en avant la belle réussite de ce projet communautaire, la qualité du travail des bénévoles et de l'équipe des salariés, l'originalité du projet pédagogique (le bilinguisme occitan du Béarn/français pour aller vers le



de gauche à droite : A. Sanz ; L. Grard, T. L. Lim ; S. Vidal ; R. Casadebaig ; J. Labazée ; F. Courouau ; J. Arriubergé

PISCINE

◆ Les activités de la piscine ont repris depuis septembre avec :

L'aquagym, aquaphobie, aquajogging, le perfectionnement adulte.

◆ De nouvelles activités sont par ailleurs proposées notamment le **SUBAQUAZIC** le vendredi soir en nocturne avec la diffusion de musique sous l'eau et des jeux de lumière.

◆ Le samedi en début de matinée les bébés dans l'eau jusqu'à 3 ans suivis du **jardin aquatique** de 3 à 5 ans.

◆ L'activité scolaire : un projet pédagogique a été intégralement construit par l'équipe de la piscine autour de son chef de bassin Didier Barège. L'objectif est d'apprendre aux élèves du CP au CM2 la nage en s'amusant tout en intégrant les règles simples d'hygiène et d'utilisation des installations.

Renseignements au : 05-59-05-30-93



séance d'aquagym

MALADIE D'ALZHEIMER : FORMATION AUX AIDANTS FAMILIAUX

Durant ce 4^{ème} trimestre, une dizaine d'aidants familiaux du canton de Laruns et d'Arudy se sont retrouvés dans les locaux du CCAS le samedi après midi pour échanger sur la maladie. Un grand merci à Elodie, psychologue et Chantal, bénévoles au FAPA (France Alzheimer Pyrénées-Atlantiques), pour l'animation du groupe.

Témoignage : « Ces rencontres permettent de comprendre un peu mieux la maladie, d'échanger de petites astuces pour essayer d'adoucir le quotidien et surtout de réaliser que nous ne sommes pas seuls ».

AIDE À DOMICILE – SUPPRESSION DES FEUILLES DE PRÉSENCE

Depuis le 1^{er} novembre, une nouvelle organisation appelée «DOMIPHONE» a été mise en place par le Conseil Général, partenaire principal des Services d'Aide à Domicile.

L'enregistrement du temps de travail de l'aide à domicile s'effectue grâce à un appel téléphonique GRATUIT, depuis le téléphone du bénéficiaire, à l'arrivée et au départ de l'aide à domicile. Le n° de téléphone de l'utilisateur est reconnu par DOMIPHONE ; l'aide à domicile enregistre son code confidentiel et le temps de travail est ainsi enregistré. La même opération est effectuée au départ de l'aide à domicile. Elle ne fait donc plus signer les feuilles de présence.

Ce système permet une vision en temps réel de la réalisation des plans d'aide.

ATELIER « ÉQUILIBRE » : INSCRIPTIONS AU 05 59 05 56 56

Le CCAS, en partenariat avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, met en place un atelier de prévention des chutes.

Pourquoi ?

- Pour garder l'équilibre en toute circonstance.
- Pour apprendre à se relever en cas de chute.
- Pour franchir un obstacle...

Pour qui ?

Pour toute personne domiciliée sur le canton de Laruns à partir de 55 ans.

Comment ça marche ? Où ? Quand ?

Une quinzaine de séances à raison d'une fois par semaine, dans les locaux de l'Ecole Maternelle, à partir du 11 Janvier, le mercredi matin, de 10 h 45 à 11 h 45.

MAISON DE RETRAITE



M^{mes} Marie-Suzanne Naudin, Marie-Thérèse Géraut et Ursule Gabastou, ont fêté cette année leur 100 ans, en présence de leurs proches, de la directrice et du personnel de la maison de retraite, du maire et de son 2^{ème} adjoint.

COORDONNÉES

2 Rue du Bialé

(Rez de Chaussée

Ancien logement de la Poste)

64440 Laruns

Tél : 05-59-05-56-56

Fax : 05-59-05-29-85

ccaslaruns@orange.fr

ASSISTANTES SOCIALES ET INFIRMIERS

Les permanences des assistantes sociales et infirmiers du CMP ont lieu également dans ce même bâtiment (au 1^{er} étage):

- Lundi matin : Assistante Sociale du Conseil Général, uniquement par téléphone au 05-59-05-84-22.
- Jeudi ap-midi : Infirmier du CMP.
- 4^{ème} mardi de chaque mois : Assistante Sociale MSA.

L'ALSH

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement a ouvert cet été du 4 juillet au 19 août sous la direction de Julie Laguna. 77 enfants ont fréquenté le centre pour 812 journées-enfants.

AIDE FINANCIÈRE ETUDIANTS ET LYCÉENS

Le CCAS apporte une aide financière aux étudiants et lycéens de la commune. Pour cela un dossier est à retirer à la Mairie ou au CCAS.

Date limite du dépôt des dossiers avant le 31 décembre 2011.

NOËL 2011

Chaque année le CCAS organise le repas des aînés offerts aux personnes de plus de 65 ans. Les personnes qui ne recevraient pas l'invitation sont invitées à se faire connaître au bureau du CCAS en téléphonant au 05.59.05.56.56.

PORTAGE DE REPAS

Le portage de repas est désormais assuré par la Communauté des Communes de la Vallée d'Ossau. Cela permet entre autres d'accroître le nombre de repas servis à domicile. Le tarif est de 7,50 €.

Le repas peut être adapté à des régimes sans sel, sans sucre...

Pour toute inscription et renseignement :

05 59 05 95 52

Un point d'information sur l'actualité des grands projets de développement pour Laruns en lien étroit avec notre économie touristique et donc avec l'emploi et l'attractivité de notre territoire.

REQUALIFICATION DU BOURG DE LARUNS

■ **Rue du Bourguet et entrée Nord** : Ce chantier, débuté par la démolition de la Maison Figué et l'aménagement d'un espace de stationnement à sa place, permettra de désengorger la rue des voitures et d'améliorer la circulation des piétons dans l'une des rues les plus riches au niveau du patrimoine. Réfection des réseaux dans un premier temps puis de la voirie.

■ **Autres chantiers** : parcs et jardins, habillage du site de la piscine ou encore habillage des containers à poubelles.

■ **Véritable politique de développement des espaces verts** :

- accroissement du fleurissement (nouveaux sites, diversification des massifs, du mobilier...),
- amélioration des pratiques (gestion économe de l'eau, suppression des produits phytosanitaires, jachères apicoles, etc),
- création d'animations à venir autour des jardins...

STATION D'ARTOUSTE : MODERNISATION

■ **Sécurisation de l'exploitation du site** :

- nouvelle piste de la *Raillère* permettant un enneigement naturel plus long de cette piste essentielle,
- confortement d'éboulements de parois,
- mise en conformité des gares d'arrivée et de départ du télécabine,
- mise en place d'avalancheurs et de virevents pour la sécurité des skieurs et la facilitation de l'ouverture du site.

Ces travaux lourds permettent aujourd'hui de conforter l'exploitation de notre station et donc les 50 emplois directs et 200 indirects qui en dépendent.

■ **Développement et attractivité** :

- remise en marche du télésiège de Fabrèges,
- requalification du snowpark,
- neige de culture et modernisation des remontées mécaniques : aujourd'hui en cours de lancement, afin d'apporter à Artouste les meilleures capacités de développement possibles.

MODERNISATION DES THERMES

Les dernières fenêtres en mauvais état viennent d'être remplacées, et c'est avec un **aspect extérieur neuf** et attrayant que notre établissement thermal débutera l'année 2012.

La définition des axes de restructuration et de **modernisation intérieure** se poursuit par ailleurs, afin d'exploiter au mieux le potentiel de développement de l'établissement.

Dans le droit fil de la volonté des élus de développer l'établissement, la priorité sera donnée à la restructuration du rez-de-chaussée, afin de **moderniser les installations utilisées par les curistes**, ainsi qu'à la **sécurisation des réseaux d'eau**, dont l'importance est cruciale pour l'exploitation.

Le développement d'une offre convenable d'hébergement sera vu dans un second temps.

REQUALIFICATION DU BOURG D'ARTOUSTE

Les **plantations** de 1 350 arbres (le long du lac depuis le pont jusqu'au village) et la **requalification de la voie d'accès et du stationnement** sont en cours.



Ces travaux, qui devraient être achevés au cours de l'année 2012, vont considérablement améliorer l'intégration paysagère et l'aspect extérieur du site, contribuant ainsi fortement au développement de son attractivité.



Télésiège de Fabrèges avant /après travaux



Sécurité des skieurs grâce notamment à l'installation de gazex

HYDROELECTRICITÉ : UNE CONCESSION TRÈS CONVOITÉE

DE NOMBREUX CANDIDATS

Le 4 octobre dernier Gérard Mestrallet, le Président du Groupe GDF-Suez s'est rendu à Laruns afin de soutenir la SHEM, sa filiale dans la production d'hydroélectricité, dans le futur renouvellement des concessions hydroélectriques.



Sa venue et le contenu de ses propos lors du discours officiel à l'usine du Hourat témoignent de l'intérêt majeur qu'il porte à ce dossier

vital pour la vallée.

Au delà de GDF-SUEZ, EDF premier opérateur national s'intéresse particulièrement à ce renouvellement ainsi que les plus grand groupes européens. En témoignent les visites régulières d'EON (Allemagne), FORTUM (Finlande), VATTENFALL (Suède), ALPIQ (Suisse), ENEL (Italie), STATKRAFT (Norvège), IBERDROLA (Espagne), DIRECT-Energie (France) dans la vallée.

UN AMENDEMENT IRRECEVABLE

Le député Michel Bouvard, a déposé ce mois d'octobre un amendement visant à supprimer la part communale de la future redevance des installations hydroélectriques. La commune de Laruns première concernée par le renouvellement, a immédiatement réagi en interpellant députés et sénateurs des massifs concernés sur l'enjeu déterminant que constituerait

une disparition de cette ressource pour l'avenir des territoires de montagne.

Les sénateurs alertés, ont à leur tour déposé un amendement qui a permis d'annuler celui du député Bouvard.

La commission mixte paritaire du 12 décembre devait conclure en faveur ou contre le rétablissement de cette part communale aux communes.*

De quoi s'agit-il ?

Selon l'article L 521-23 du Code de l'énergie, la redevance versée par les futurs concessionnaires se répartira entre l'Etat à 50%, le département et les communes d'implantation à respectivement un tiers et un sixième. L'amendement Bouvard prévoyait de supprimer la part communale afin que celle-ci revienne au département, au motif que les communes d'implantation avaient déjà largement bénéficié de cette manne financière au travers de la taxe professionnelle.

Or la taxe professionnelle étant supprimée, les communes, dont les finances sont déjà bien fragilisées, voient dans cette redevance non seulement une compensation mais un moyen financier de poursuivre les investissements engagés sur leurs territoire.



Bious-Artigues

* Le calendrier d'impression du bulletin ne nous permet pas de communiquer ici le résultat du vote de la commission.

PARC NATIONAL : BEAUCOUP DE QUESTIONS, PAS DE RÉPONSES

Dans le cadre de la loi du 14 avril 2006 et le décret du 16 avril 2009, le Parc National des Pyrénées (PNP) propose une charte dont le principe fondamental est l'objectif de protection environnementale.

Afin d'assurer "une solidarité écologique et une continuité géographique" avec la zone centrale (cœur), un cadre juridique nouveau est institué dans la zone périphérique qui n'en n'avait pas. Celle-ci devient donc **"Zone Potentielle d'Adhésion"**. L'établissement public du PNP assurera la responsabilité, la gestion et l'aménagement du parc, à savoir de la zone centrale **ET de la zone potentielle d'adhésion**.

Les obligations sont lourdes et nombreuses avec des préalables réglementaires révélateurs, par exemple la mise en conformité des **documents d'urbanisme**, les **plans de circulation** des véhicules motorisés sur les voies et les chemins, la **réglementation** de la publicité. Tous les travaux d'aménagements portant sur l'hydroélectricité, le pastoralisme, la forêt, les activités touristiques, etc, seront soumis à un **"avis conforme"**

après examen **"d'effets notables"** sur l'environnement.

Soucieux de l'équilibre fragile de nos vallées, nous considérons que le décret de la charte est le passage du mode de vie du montagnard libre et responsable dans son territoire à la vie d'un habitant encadré dans un milieu naturel protégé.

Nous refusons cette dérive des valeurs car une administration ne peut et ne doit pas se substituer aux élus locaux en matière de gestion et d'aménagement durable.

La gouvernance proposée par la charte, avec un engagement pour 15 ans, sera une gouvernance réglementaire, qui ne pourra générer que contraintes, frustrations et déresponsabilisations insupportables.

C'est un changement radical contraire à l'histoire de nos vallées et des hommes qui l'ont construite.

Pour toutes ces raisons nous nous opposons à ce projet de charte et le conseil municipal a décidé de ne pas adhérer à la Zone Potentielle d'Adhésion.

UNE MARIANNE D'OR POUR LA CABANE D'AULE



R. Casadebaig et R. Carrère

La Commune a reçu la **Marianne d'Or 2011** du Développement Durable, pour l'exemplarité de son projet de réhabilitation de la cabane pastorale

d'Aule, dont le chantier

débutera au printemps 2012.

Le projet de rénovation de la cabane d'Aule, permettant à deux bergers de produire à nouveau du fromage en estive, a en effet été reconnu comme exemplaire pour le développement durable des territoires de montagne.

C'est la première fois qu'un tel projet est récompensé. Plusieurs points ont été salués :

- économique : permettre une activité aux produits à forte valeur ajoutée ;
- environnemental : intégration paysagère du bâti et de la toiture en zinc, amélioration de la qualité de l'eau, production photovoltaïque ;

- social : meilleures conditions de travail et de vie des bergers ;

- culturel : encourager le développement d'une activité au cœur du patrimoine local.

Le Maire, Robert Casadebaig, a reçu le trophée le mercredi 26 octobre dernier à Paris des mains de Jean-Louis Debré le Président du Conseil constitutionnel, en compagnie entre autres de Jérôme Bignon, le Président du Conservatoire du Littoral pour son action, de Laurent Fabius pour son projet « l'éco-communauté », ainsi que de M. François Pelissard, président de l'Association des Maires de France, et des autres lauréats.

20 projets ont ainsi été récompensés sur quasiment un millier de déposés.



■ PARCS DE CONTENTION ET TRAVAUX :

Les parcs de contention prévus au centre pastoral et à Goust seront terminés pour la saison d'estive 2012. (Financés à 70% par la région et l'état).

Les services techniques ont effectué : la remise en état de la cabane de *Cujalatte* (cheminée, renforcement mur, captage et adduction d'eau), l'entretien des sentiers, la pose de clôture électrique sur le *Lacarret* (Gourzy).

■ SECTEUR DE GOURZY :

Suite à des problèmes de débordement de bétails sur le territoire d'Assouste depuis plus de 7 ans maintenant la commune de Laruns a signé une convention pour une durée d'une année, reconductible, avec le Syndicat d'Assouste pour le pacage des bovins locaux et extérieurs sur le secteur « *dous Marrets d'Assouste* » limitrophe de l'estive de Gourzy.

Les services techniques ont posé une clôture électrique délimitant le secteur de « *Gourziot* ».

■ AIRES DE TRAITE :

L'aire de traite et son abris 2 trayeurs sur l'estive de *Sesques*, terminée début juin, a permis au berger (Mr Laborde-Boy) de traire ses brebis dans des conditions d'hygiène acceptables avec un mois de juillet particulièrement pluvieux.



Saubiste...

Le berger est pleinement satisfait de cette réalisation.

D'autres projets d'aires et abris de traite, en zone cœur du Parc National sont en attente d'autorisations :

Socques, Las Quebas,

COMMISSION SYNDICALE DU HAUT-OSSAU

■ **CONVENTION AVEC A'LIENOR** : Afin de finaliser l'A65, le concessionnaire A'liénor a dû modifier ses engagements et trouver 1 350 ha de compensations environnementales, de Pau à Langon.

Ce sont donc 82 ha de biodiversité qui ont été négociés avec le Syndicat du haut-Ossau, pour 15 ans et moyennant compensation.

■ **CULTURES** : rendement de 130 quintaux de maïs (105 pour la moyenne nationale), 152 pour les meilleures parcelles et ceci sans irrigation.

■ **PÂTURAGES** : 110 bovins ont profité de l'herbe très abondante de cet automne.

■ ECOBUAGE : AGRÉMENT DE LA COMMISSION

La sous-commission départementale pour la sécurité contre les incendies, réunie le 29 septembre 2011 à la DDTM, a émis un avis favorable suite à la demande déposée par la commune.

Ainsi la commission locale d'écobuage de Laruns a reçu son agrément préfectoral par Mr Le Préfet des Pyrénées-Atlantiques, permettant d'écobuer en dehors de la période allant du 15 octobre au 31 mars, toujours après dépôt d'une demande d'autorisation.

RAPPEL

Dossier de demande d'écobuage à retirer et à retourner à l'accueil de la Mairie.

■ PHOTOVOLTAÏQUE :

La première tranche d'équipement en panneaux photovoltaïques des cabanes pastorales devrait se terminer d'ici avril 2012 (Socques, centre pastoral de Socques, Soussouéou). Elle permettra aux bergers utilisateurs de bénéficier du 220V. Le SDEPA est maître d'ouvrage de l'opération.

■ SÉCURISATION DES SENTIERS PASTORAUX : ARRIUTÒRT.

Financements bloqués à ce jour par la DDTM (d'autres communes sont dans la même situation) ; une délibération a été prise par l'IPHB afin que le préfet arbitre cette situation.

❑ **CHANTIER PAR CÂBLE À ESPOEY** : réalisé par l'entreprise Gohier d'Arette au mois de juillet. 540 m³ de bois ont été exploités :

- 190 m³ de hêtre étaient destinés aux transports de la Vallée d'Ossau (M Sanchette).
- 350 m³ de sapin pour BMO.

❑ **VENTE DE BOIS** pour l'année 2012 par appel d'offre du mois d'octobre :

- 585 m³ sur le *Bitet* vendus à l'entreprise Bernadicou.
- 991 m³ sur *Piet (Lacoussole)* à l'entreprise Bareilles.

❑ **AFFOUAGE 2011-2012 :**

- Stockage du bois d'affouage 2011 derrière l'usine du Hourat : 1100 m³

- Affouage sur pied : 190 m³ sur le secteur d'Artouste-

Fabrèges. Il est toujours aussi difficile de trouver du bois sur pied, les zones faciles d'accès étant déjà souvent exploitées.

❑ **PROJET DE CÂBLE FIXE SUR LE SECTEUR D'ARRIUTÒRT :**

Considérant les difficultés rencontrées sur la piste d'Arriutòrt lors de la vidange des bois sur la partie haute, une réflexion est menée pour la mise en place d'un câble fixe reliant le bourg de Laruns et la forêt d'Arriutòrt (20 000 à 30 000 m³ de bois exploitable sur plusieurs années). Un cahier des charges est en cours d'élaboration pour étudier la faisabilité de ce projet.



Câble à Espouey

LA NASA À LARUNS !

L'Observatoire Aquitain des Sciences de l'Univers, de l'université de Bordeaux mène actuellement un projet de recherche pour l'analyse de données spatiales du satellite SMAP de la NASA, qui devrait être lancé en 2014. Ce satellite aura pour mission d'étudier les conséquences des changements climatiques sur le gel et le dégel des sols, et le territoire de la Commune, notamment ses nombreuses zones humides, va servir de site de paramétrage pour le satellite !

Un autre projet de recherche, mené par l'équipe de génétique de l'INRA de Bordeaux-Cestas, étudie actuellement l'impact des changements climatiques sur les dates de glandée des chênes pyrénéens, ainsi que l'évolution génétique des arbres suite à ces changements. L'équipe dispose de plusieurs placettes d'expérimentation dans notre forêt communale, et les résultats permettront d'adapter notre plan d'aménagement forestier à l'évolution du climat.

CONVENTION AVEC LA BIBLIOTHÈQUE SONORE DE PAU

Dans le cadre de son projet de médiathèque et de l'ambition de l'ouvrir à tous les publics, la Mairie de Laruns a signé le 4 octobre dernier une convention de partenariat avec la Bibliothèque sonore de Pau.

Cette convention permettra aux personnes déficientes visuelles et handicapés physiques dans l'incapacité de lire, d'avoir gratuitement accès à plus de 5 400 ouvrages sonores (romans, polars, récits historiques... et même **le bulletin municipal** !) enregistrés sous format CD, mp3 ou cassette par l'Association des donneurs de voix.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Corinne Deudon à la bibliothèque de Laruns.

EXPOSITION : LA « FRANCE LIBRE » À LARUNS

À l'occasion du 11 novembre, des photos et documents locaux qui enrichissaient l'exposition officielle « France Libre - Français libres » en provenance de l'ONAC (Office National des Anciens Combattants) ont été mis à disposition par l'**Association des anciens combattants et prisonniers de guerre du canton de Laruns**, présidée par Jean Macia.

La bibliothèque de Laruns a ainsi accueilli cette exposition du 7 au 16 novembre. Bibliothèque, espace numérique, expositions/animations et accueil tous publics ont ainsi été réunis et expérimentés. Des livres sur le thème de la Seconde Guerre Mondiale ont également été proposés par Corinne Deudon, la bibliothécaire.

Trois panneaux de photos créés par l'**Association HM2BO** de Bilhères en Ossau accompagnaient les quatre panneaux des A.C.P.G. -Laruns. De nouveaux documents locaux ont été confiés sur place à Jean Macia pour être conservés et affichés avec la certitude que rien de ce qui a été confié ne sera perdu.

CURIEUX OU AMATEURS

DE PETIT PATRIMOINE...

A la question posée dans le dernier bulletin : « Un lavoir dont le circuit d'eau est différent du lavoir de Horca (Hourque) ? »

La réponse est : l'ensemble lavoir abreuvoir, fontaine de Béost au lieu dit « Cap dessus ». Vue de face, la fontaine est donc au milieu, l'abreuvoir à gauche et le lavoir à droite sous un abri.

BIBLIOTHÈQUE : Infos pratiques

Ouverture au public :

mardi : 10h-12h

mercredi : 15h-19h

samedi : 10h-12h/15h-19h

05-59-05-42-27

mediatheque.laruns@orange.fr



L'école calandreta

Des élèves de 4^e et 3^e du collège « Les Cinq Monts » accompagnés de la documentaliste Fanny Caroff sont venus visiter l'exposition.

L'école « Calandreta » et son institutrice Anne Cimorra ont préparé cette visite avec un questionnaire pour M. Macia (lui-même enfant durant la guerre). A suivi un dialogue en béarnais où les élèves ont posé des questions aussi naturelles que désarmantes.

L'objectif de Jean Macia est que les habitants du canton puissent avoir accès à l'ensemble de ces documents afin « qu'ils ne soient pas oubliés ». Ce sera fait dans la future médiathèque où un espace d'archives locales est prévu.

UN CLUB HOUSE POUR L'OMNISPORT



De gauche à droite :
Jean Paparemborde, président du rugby ;
Stéphane Houssein ;
Gérard Mahourat, président du hand ;
Charles Courtié, président de l'omnisport ; Jean Fréchède, 1^{er} président du hand et créateur du club en 1960, Pierre Mounaut, 1^{er} adjoint.

90 licenciés, encadrés par 25 dirigeants, a inauguré sa nouvelle salle de réception !

C'est sous la houlette de leur nouveau président, **Gérard Mahourat**, que le club a souhaité se doter d'un lieu de réception décent. Un club house est maintenant à la disposition des équipes afin d'organiser les réceptions d'après match dans un lieu convivial.

Pour ce faire, la mairie leur a mis à disposition l'ancien appartement du gardien du gymnase, après avoir étudié les différentes possibilités d'aménagement, avec le président du club ainsi que les joueurs qui se sont beaucoup investis dans la réalisation du projet, avec l'aide d'artisans.

Le club house a été inauguré avec tous les joueurs et dirigeants du club. Etaient également présents les présidents de la section Olympique Ossalois mais surtout l'ancienne gardienne "JUJU" qui a vécu dans ces locaux depuis l'ouverture du gymnase jusqu'à sa retraite... il y a quelques mois. Marie-Jo Loumiet a également été chaleureusement remerciée pour son implication (tous les week-ends !) au sein du club de hand.

FESTI'SPORT : BELLE RÉUSSITE

Le bilan de cette première journée sportive du 17 septembre 2011, aura été une belle réussite. Pas moins de 150 personnes ont participé aux activités proposées.

Cette manifestation s'est déroulée sur différents sites de la commune, grâce à la participation de nombreuses associations sportives locales et à l'investissement humain et financier de l'office du tourisme et de la commune, pour la mise en place des différentes activités.

Le but de cette opération était de promouvoir le sport dans notre village, faire découvrir les différentes associations qui œuvrent toute l'année dans les nombreuses compétitions où sont inscrits leurs licenciés.

Rendez-vous l'année prochaine !

PARCOURS CULTUREL : Découvrir Laruns... en s'amusant !

Nouveau à l'Office du tourisme, un parcours ludique qui s'adresse aux familles ou à faire entre amis pour redécouvrir Laruns à travers ses petites histoires et son patrimoine.

Muni d'un appareil photo, vous allez d'un indice à l'autre en suivant les questions posées sur un livret que vous récupérez à l'office de tourisme de Laruns.

A essayer les mercredis après-midi ou les week-end.

Ce parcours a été créé par Sandra Georgès, étudiante en aménagement touristique à l'Université de Pau, à l'occasion de son stage de fin d'étude réalisé à l'Office de Tourisme de Laruns et avec l'aide de nombreux larunsois.



Ecole de rugby : démonstration



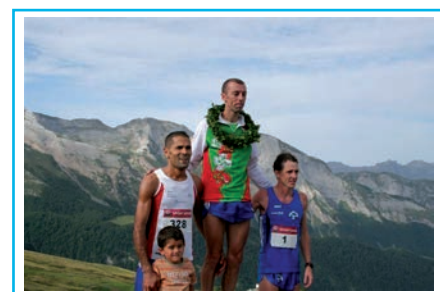
15 août 2011



Hera deu Hromatge 2011



Las chancas : apprentissage des échasses



vainqueurs de l'Aubisque 2011



Festi'sport : démonstration de hand

BILAN DE LA SAISON ESTIVALE 2011

La saison d'été a de plus en plus tendance à s'étaler (mai-octobre). 2011 vient renforcer cette tendance aux longs week-end dès le mois de mai et juin. Le petit train affichait d'ailleurs + 25% fin juin.

Dès la première semaine de juillet, les habitués et fervents de la transhumance n'ont pas manqué le rendez-vous, couplé cette année d'une fête des randonneurs qui traversaient la chaîne des Pyrénées de bout en bout.

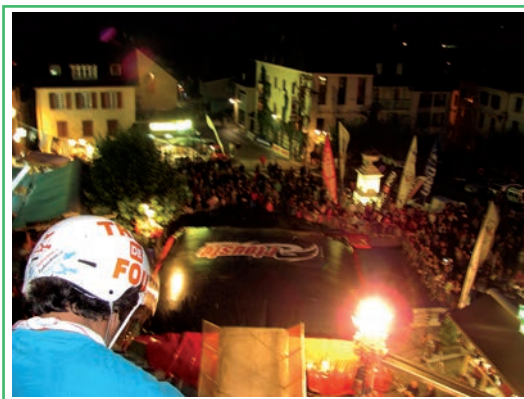
C'est le mauvais temps qui est venu troubler la dernière quinzaine de juillet et beaucoup d'animations se sont déroulées à l'abri du vent et de la pluie. Peu de vacanciers se sont aventurés sur les sentiers ou à la découverte d'activités pleine nature. Le baromètre petit train a affiché -30% en juillet. En août le soleil faisait son apparition, permettant ainsi à Artouste et à toute la vallée de reprendre ses activités touristiques.

L'activité canyon a repris alors la tête du palmarès des activités pleine nature ; les fêtes du 15 août ont à nouveau attiré la foule ; la *montée de l'Aubisque* a vu sa fréquentation s'accroître. Le mois d'août est un bon cru.

En septembre, en raison du temps plus qu'estival, la vallée a continué à accueillir du monde, avec notamment un pic important lors du week-end de la *Hera deu Hromatge* où comme chaque année les rues regorgent de monde et d'animations.

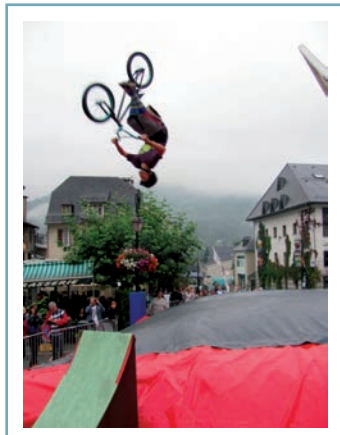
En octobre, la saison s'est poursuivie en baissant de tempo certes mais avec du passage régulier.

En conclusion, le bilan de l'été, en terme de fréquentation touristique reste mitigé, en raison des conditions météo, malgré les beaux événements qui marquent et étalent la saison touristique.



ARTOUSTE
DEMO TOUR :

UNE ANIMATION
SPECTACULAIRE
SUR LA PLACE
DE LARUNS !!!



NOUVEAU CLASSEMENT DES MEUBLÉS : DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

La loi du Tourisme du 17 août 2010 modifie la procédure de classement des hébergements. En effet, ce classement qui était auparavant réalisé gratuitement par le Comité Départemental du Tourisme, sera désormais payant.

L'Office de Tourisme de Laruns, dans un souci de maintien de la qualité de l'hébergement sur notre territoire, a pris la décision **d'accompagner les propriétaires de meublés classés en centrale de réservation sur cette démarche en prenant à sa charge les frais de classement.**

En contrepartie, ces derniers s'engagent à signer un contrat qui les lie avec la centrale de réservation pour une durée de cinq ans.

« Sur notre territoire il est plus qu'important que des efforts conséquents soient consentis pour tendre vers plus de qualité de nos hébergements touristiques. Il en va de notre survie pour répondre aux besoins d'une clientèle exigeante en matière de services, de confort et d'hospitalité. Des territoires voisins se mobilisent pour proposer des offres attractives à des prix tout aussi attractifs. Continuons à poursuivre nos efforts pour des offres de qualité. » a rappelé Corinne Crabé-Permal, directrice de l'office de tourisme de Laruns.

AVIS aux JARDINIERS... & aux APPRENTIS JARDINIERS

Un concours sur le fleurissement du village sera lancé prochainement par l'office de tourisme de Laruns.

D'ores et déjà, vous pouvez commencer à planter pour le printemps prochain.

Toute personne intéressée peut obtenir des informations et être guidée dans cette démarche en s'adressant à l'office du tourisme.

05 59 05 31 41

BIOUS-ARTIGUES, UN BILAN POSITIF
Cet été encore, plusieurs jeunes de la commune ont travaillé pour l'organisation du stationnement sur le plateau de Bious-Artigues afin de faire face à une affluence toujours plus forte (jusqu'à 700 véhicules par jour !), preuve de l'attrait que constituent les beautés naturelles de ce site, mais aussi de la nécessité d'en gérer la fréquentation.
Des travaux d'aménagement du parking sont d'ailleurs prévus pour 2012 par le Conseil général, afin d'améliorer son intégration paysagère et faciliter le stationnement.

80 ANS
EN 2012

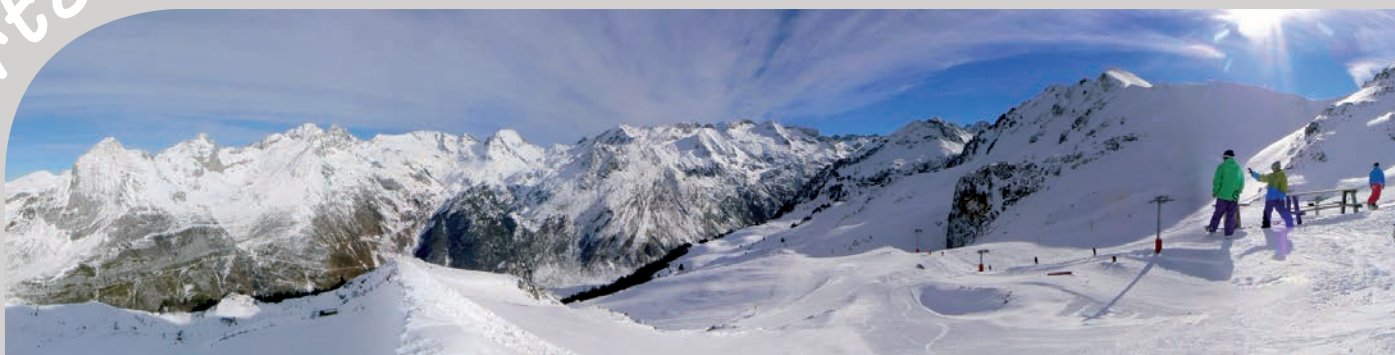


A l'occasion des 80 ans du petit train, nous lançons un appel à témoignages : recueil de photos, films, tous types de documents qui pourraient être consultés et prêtés pour nous permettre de retracer toute l'histoire du petit train.

Nous demandons aux hommes et aux femmes qui ont travaillé pour le petit train d'Artouste de bien vouloir prendre contact avec Jeanine à l'office de tourisme afin de nous aider à récolter la matière qui servira à concevoir une exposition permanente.



www.ossau-pyrennes.com



SIGNATURE D'UN PARTENARIAT ARTOUSTE-FORMIGAL

Une découverte de l'offre ski sur les deux versants



Le 8 novembre dernier, en mairie de Laruns, Robert Casadebaig, à l'origine d'un partenariat historique entre les deux stations voisines Artouste et Formigal a reçu les groupes Altiservice et Aramon.

José Ignacio Garcia, président directeur général du groupe Aramon, Hugues Barbieri, directeur général du groupe Altiservice, accompagnés de leurs directeurs commerciaux respectifs José Luis del Valle et Laurent Garcia, des deux directeurs de stations, Antonio Gerico et Jean-François Blachon, et de la directrice de

l'office de tourisme de Laruns, Corinne Crabé-Permal ont ainsi posé la première pierre d'un accord transfrontalier unique.

A travers trois offres conjointes promotionnelles, la clientèle qui fréquente l'une ou l'autre des stations pourra profiter d'offres découvertes à Artouste ou à Formigal. Un accord qui marque le début d'un partenariat qui s'enrichira progressivement chaque année.

Cet accord commercial est la première concrétisation officielle de liens recréés avec nos voisins espagnols. C'est le début d'un échange, initié cet été entre la mairie, l'office de tourisme de Laruns, le groupe Altiservice et les entreprises touristiques de la Vallée de Tena.

Dès le **17 décembre, date d'ouverture d'Artouste** ces packages d'offres promotionnelles pourront être achetés en billetterie à Artouste ainsi qu'à Formigal.

Le **pack duo** permettra pour 60 € /adulte et 50 € /enfant de skier un jour à Artouste et le deuxième à Formigal ou Panticosa. Il pourra être vendu avec hébergement. Le **5 jours non consécutifs** au tarif de 110 € /adulte et 87,50 € /enfant donnera lieu à une journée gratuite à Formigal ou Panticosa.

De plus, la carte **Pyrenees unlimited** permet de skier dans toutes les stations Altiservice et de bénéficier d'une journée découverte gratuite dans chaque station d'Aramon.



José Ignacio Garcia, R.Casadebaig,
H. Barbieri